



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21494
12 août 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

Lettre datée du 12 août 1990, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'initiative annoncée par M. Saddam Hussein, Président de la République iraquienne, le 12 août 1990.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir AL-ANBARI

Annexe

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux,

Pour contribuer à créer un véritable climat de paix dans la région et à y restaurer la stabilité, mettre à nu l'imposture des Etats-Unis et de leur allié odieux, Israël, et dénoncer leurs satellites et les crimes qu'ils ont commis contre la nation et pour rétablir la vérité, nous avons décidé, forts que nous sommes de notre foi en Dieu, en notre peuple et en la nation, de prendre l'initiative ci-après :

Les Etats-Unis d'Amérique ont cherché à justifier leurs agissements contre l'humanité et les peuples de la région, en prétendant que les résolutions relatives au boycottage économique de l'Iraq constituent une dénonciation de l'aide apportée par l'Iraq aux habitants du Koweït qui se sont débarrassés du régime de la famille Sabah. Et ils ont perdu la raison lorsque Koweïtiens et Iraquiens ont décidé de rétablir les liens qui existaient entre l'Iraq et le Koweït, rompus par la colonisation britannique, le Koweït ayant été partie intégrante de l'Iraq jusqu'à la première guerre mondiale.

Jusqu'ici, l'Iraq n'a pas reconnu la validité de cet acte criminel colonialiste. Or, les Etats-Unis ont commencé à mobiliser leurs forces navales et aériennes et appellent à la guerre contre l'Iraq, sous prétexte de faire face à la menace iraquienne contre l'Arabie saoudite. Tenant compte du fait que nombreux seront ceux qui pâtiront d'une guerre aux conséquences catastrophiques, et soucieux de rétablir la vérité devant l'opinion publique mondiale et occidentale en particulier, de dévoiler l'imposture américaine qui veut faire croire que les Etats-Unis appuient la cause et les droits des peuples pour montrer que ce pays ne cherche qu'à préserver la paix et les intérêts de l'Occident, je propose que toutes les questions d'occupation, ou présumées telles, dans la région soient abordées selon les mêmes bases et principes qui seront élaborés par le Conseil de sécurité, à savoir :

1. Elaborer, sur la base des mêmes principes, des dispositions prévoyant le retrait immédiat et inconditionnel d'Israël des territoires arabes occupés en Palestine, en Syrie et au Liban, ainsi que le retrait de la Syrie du Liban et le retrait de l'Iraq et de l'Iran, et élaborer des dispositions concernant la situation au Koweït, étant entendu que les arrangements militaires - qui doivent être mis en oeuvre selon un calendrier précis - et tous les arrangements politiques connexes seront fixés selon les mêmes bases et les mêmes principes et s'appliqueront à tous les cas, et qu'il sera tenu compte des droits historiques de l'Iraq sur son territoire et du choix du peuple koweïtien. En outre, il faut commencer par appliquer ce plan aux cas antérieurs d'occupation et aux cas présumés tels, en procédant tout d'abord à l'application systématique de toutes les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies, pour en arriver au cas le plus récent, et en veillant à ce que les mêmes mesures prises par le Conseil de sécurité à l'encontre de l'Iraq soient appliquées à tous ceux qui n'adhèrent pas ou ne se conforment pas à cet arrangement.

2. Pour rétablir la vérité devant l'opinion publique mondiale et lui permettre d'en juger objectivement, loin de toute pression américaine, il faut, à notre avis, que les forces américaines et les forces qui ont accepté de tremper dans ce complot se retirent immédiatement de l'Arabie saoudite et soient remplacées par des forces arabes dont les effectifs, la nationalité, le mandat et le déploiement seront définis par le Conseil de sécurité, en collaboration avec le Secrétaire général de l'ONU, l'Iraq et l'Arabie saoudite devant convenir des nationalités des forces à déployer et de l'exclusion des troupes appartenant à l'Egypte dont les Etats-Unis se servent comme tremplin contre la nation arabe.

3. Geler immédiatement toutes les décisions relatives au boycottage et au blocus imposés à l'encontre de l'Iraq et rétablir les relations économiques, politiques et scientifiques entre l'Iraq et les pays du monde, et n'envisager d'examiner ou d'appliquer lesdites résolutions qu'au cas où elles s'appliquent à ceux qui auraient violé les dispositions énoncées aux paragraphes 1, 2 et 3 ci-dessus. En tout état de cause, si les Etats-Unis, leurs alliés et leurs satellites ne répondent pas positivement à notre initiative, nous nous opposerons avec force, avec l'aide des dignes fils de la nation arabe et du grand peuple iraquien, à leur propension au mal et à leur projet d'agression, et nous triompherons avec l'aide de Dieu et ferons regretter leurs actes aux forces du mal qui seront mises en déroute et qui n'auront plus qu'à quitter la région défaits, vaincus, damnés et humiliés.

Dieu est grand et malheur aux vaincus.
